

ALLOCUTION DU GENERAL D'ARMEE JEAN-LOUIS GEORGELIN
CHEF D'ETAT-MAJOR DES ARMEES
DEVANT LA 60° SESSION NATIONALE DE L'IHEDN
LE 10 AVRIL 2008

Amiral, Mesdames, Messieurs,

Intervenir devant l'IHEDN n'est jamais anodin.

L'IHEDN occupe une place importante dans nos institutions. L'organisme qui devait devenir l'IHEDN, le Collège des Hautes Etudes de Défense Nationale, fut créé, comme vous le savez, en 1936, à l'instigation de l'amiral Castex qui devait le diriger durant trois ans. Cette date montre à elle seule que l'existence de IHEDN est indissociable des périodes les plus graves de l'histoire de notre pays. Depuis sa création définitive en 1948, voici soixante ans, il a accueilli l'élite de nos armées comme des cadres civils de la nation. Nos responsables politiques les plus éminents, notamment les Présidents de la République, les Premiers Ministres et les ministres de la défense successifs ont régulièrement choisi l'IHEDN pour s'exprimer sur les questions de défense. Chacun de mes prédécesseurs s'est exprimé ici pour faire part de son sentiment sur le contexte stratégique et la situation des armées de son époque.

Aujourd'hui, alors que des décisions importantes viennent d'être prises par le Président de la République concernant notre engagement en Afghanistan, alors que des choix vont être faits qui détermineront ce que seront nos armées dans les années à venir, je suis conscient de m'inscrire dans cette lignée prestigieuse à un moment très spécial.

Cette année, votre session aura touché à sa fin avant que la commission chargée de rédiger le livre blanc et les groupes de travail de la RGPP arrivent à leurs conclusions définitives et me permettent ainsi de vous éclairer sur les perspectives qu'elles vont ouvrir pour notre pays.

Ce que je voudrais faire aujourd'hui, c'est vous donner les éléments qui vous permettront d'interpréter, le moment venu, ces conclusions, en les remettant dans la perspective plus large, qui est celle autour de laquelle j'ai articulé les positions que j'ai pu prendre dans les différents débats.

Construire une armée, disait Thiers, cela demande du temps, de la constance et de la volonté. Parler de l'institution militaire française, c'est nécessairement s'inscrire dans le temps long de l'histoire d'un pays, des drames qui l'ont éprouvé, des accents qui l'ont fait vibrer, des peuples qui l'ont habité.

C'est d'autant plus indispensable aujourd'hui que nous entrons dans une période nouvelle de l'histoire de nos armées,

nouvelle non seulement au regard de la décennie passée, marquée par les opérations de maintien de la paix,

nouvelle non seulement au regard des soixante ans qui viennent de s'écouler depuis les débuts de la guerre froide,

mais nouvelle à l'échelle, j'en suis convaincu des deux derniers siècles, l'ère de la guerre des nations.

C'est pourquoi je vous donnerai d'abord ma lecture de notre histoire militaire, de la façon dont,

par delà les heurs et les malheurs de notre destin collectif,

par delà les insuffisances ou l'héroïsme de nos soldats,

par delà la médiocrité consternante ou la stature d'exception de ceux qui l'ont dirigée ou administrée,

la France a entretenu et employé son armée.

Je vous dirai les leçons que j'en tire.

C'est à la lumière de cette vision de notre histoire que je vous décrirai ensuite les principales orientations déjà arrêtées par la commission du livre blanc et les groupes de travail de la RGPP.

*

*

*

Lorsque, voici quelques mois, le président de la commission du livre blanc m'a demandé de présenter notre situation militaire, j'ai souhaité le faire en évoquant notre « triangle stratégique ».

J'ai indiqué, en effet, que les armées françaises étaient engagées dans trois grandes directions stratégiques :

- elles doivent être en mesure de faire face, en permanence, à une brusque aggravation de la situation internationale ;
- elles contribuent également en permanence à la lutte contre l'instabilité dans le cadre de nos engagements internationaux ;
- elles participent à la protection de nos concitoyens et de nos intérêts face aux menaces et risques quotidiens et immédiats qui pèsent sur eux.

Ce triangle stratégique est en réalité aussi ancien que notre histoire.

Aussi loin que puisse remonter notre mémoire nationale¹, nos armées ont toujours dû faire face :

- au risque de guerre contre des puissances hostiles,
- à la nécessité d'intervenir à l'extérieur de ses frontières dans des zones en proie à des formes variées de conflit endémique ou de désordre politique,
- au redoutable défi de devoir circonscrire des troubles graves sur le territoire.

Chaque période de notre histoire a vu l'une ou l'autre de ces trois grandes directions prédominer, et les armées se structurer en fonction de ses exigences particulières.

Chaque changement de période a vu, en conséquence, les armées s'adapter et se réformer.

Aujourd'hui, au moment où nous abordons l'un des tournants majeurs de notre histoire militaire, il faut, plus que jamais, tirer les leçons de notre passé et des conséquences pour nos armées de la priorité alternativement donnée à chacune des trois directions stratégiques que j'ai évoquées.

*

¹ Pour remonter plus loin, on pourrait évoquer l'armée du Rhin, l'armée d'Italie et les luttes contre les féodaux.

L'emploi des forces sur le territoire, d'abord. Cette configuration apparaît à chaque fois que la tentation du repli sur soi l'emporte. Ainsi, dès les lendemains de l'Empire, dans les années 1820, c'est l'engagement intérieur qui a dominé.

Il faut relire Vigny pour mesurer le profond malaise qu'engendrait cette situation. « L'armée se sent honteuse d'elle-même et ne sait ni ce qu'elle fait ni ce qu'elle est. Qu'une seule ville veuille voir ses trois journées de fusillade, on envoie l'armée. Que de fois lorsqu'il m'a fallu prendre une part obscure mais active à nos troubles civils, j'ai senti ma conscience s'indigner de cette condition inférieure et cruelle ! »

On devait retrouver ce type de réaction lorsque la force armée fut employée dans les premières années du 20^e siècle pour expulser les congrégations ou réprimer la révolte des vigneronnes de 1907.

Ce fut finalement ce malaise qui marqua l'emploi de nos forces lors du douloureux épisode algérien.

Des leçons ont été tirées de ces moments difficiles, des leçons que nous ne devons pas oublier.

Peu à peu, notre collectivité nationale a pris conscience de la différence essentielle qui doit exister entre l'action militaire extérieure et l'action sur le territoire national, de ce qui doit distinguer le policier et le soldat, du traitement différencié que requièrent le délinquant, fut-il politique et l'ennemi, fut-il insurgé.

Le policier agit contre un citoyen coupable d'avoir enfreint une loi dont il est lui-même l'auteur, le soldat contre un adversaire engagé au service d'une cause politique.

Confondre ces deux figures, c'est introduire la figure de l'ennemi au cœur de la cité.

Confondre ces deux figures, c'est introduire la confusion dans les fondements de notre société.

Cette vérité s'est peu à peu imposée. La spécialisation progressive des différentes forces détentrices de la violence légitime, dont l'étape la plus emblématique fut sans doute la création de la gendarmerie mobile en 1921, en rend témoignage.

Cette année, alors que le rôle des armées pour protéger nos concitoyens a été réaffirmé, j'ai été guidé par la conviction que nous ne devons pas oublier cette première leçon de l'histoire, que la distinction entre policiers et soldats demeure bel et bien porteuse d'avenir.

*

Les périodes d'engagement à l'extérieur de nos frontières pour stabiliser une zone en crise, qui est notre deuxième direction stratégique traditionnelle, sont, elles-mêmes, riches d'enseignements.

Chacun les connaît. La plus emblématique est sans doute celle qui précéda la guerre de 1870. Les expéditions coloniales, les opérations de stabilisation en Espagne², en Grèce³, en Belgique⁴, à Rome⁵, les campagnes menées au Mexique ou en Italie eurent à cette époque une profonde influence sur la structure et l'organisation de nos forces terrestres et navales.

C'est là une deuxième leçon que nous ne devons pas oublier car l'organisation militaire qui devait résulter de cette période fut aussi à l'origine de nos déboires en 1870.

La diversité et la simultanéité de nos engagements favorisaient l'éclatement de notre organisation militaire dans des structures toutes différentes, mal préparées au temps de guerre.

La faiblesse relative de nos adversaires mettait au second plan les impératifs militaires, ensevelis par les pesanteurs culturelles et les lourdeurs administratives.

La dispersion des efforts était accrue par la multiplication des rivalités personnelles entre les généraux d'abord et entre civils et militaires d'autre part.

Il faut écouter le général Lewal, fondateur de l'école supérieure de guerre, procéder au diagnostic sévère que méritait cette armée humiliée en 1870.

Il dénonçait avec force l'indépendance de l'intendance, en charge du soutien des forces, qui la plaçait, disait-il, en état de révolte permanente contre le commandement militaire.

Il fustigeait la distinction entre le commandement et l'administration⁶.

Les travers dénoncés par Lewal devaient trouver une part de leur réponse dans le rapport Bouchard et dans la loi du 16 mars 1882 qui posa les fondements de notre organisation militaire jusqu'à aujourd'hui.

Dans les années qui viennent, l'unicité du commandement militaire et la primauté de la finalité opérationnelle doivent rester au cœur de nos préoccupations, alors que la multinationalité de nos engagements, le juridisme de notre société et la complexité de notre système administratif restent des obstacles à surmonter.

*

² 1823

³ Expédition de Morée au Péloponnèse entre 1828 et 1833 dans le cadre de la lutte d'indépendance grecque

⁴ 1830

⁵ 1849

⁶ "L'administration avec autorité, c'est le partage du commandement et, partant, son annihilation." (*Etudes de guerre*, partie organique, Editions Dumaine, Paris, 1873, p. 315).

Enfin, la perspective de devoir arrêter l'ennemi à nos frontières, cette perspective de la guerre qui constitue la troisième de nos directions stratégiques a, en apparence, fréquemment été au premier rang de nos préoccupations, tant la France a jusqu'en 1989, pu craindre une invasion par ses frontières de l'Est.

Pourtant, à bien des égards, ce lieu commun mérite d'être relativisé. On ne peut qu'être frappé de constater à quel point les périodes qui précèdent les grands conflits sont marquées par le scepticisme qui entoure la possibilité de devoir à nouveau faire face à la guerre. Ce n'est pas propre à la France. En 1893, en mal d'action, le jeune Churchill se lamentait que l'âge des guerres entre nations civilisées fut à jamais périmé. Mais, plus conformément à l'esprit de notre temps, nombreux furent les responsables qui se distinguèrent par leur myopie stratégique.

En 1792, quelques mois avant de commencer 22 années de guerre contre la France, William Pitt affirmait : *"Il ne s'est jamais trouvé un moment dans l'histoire de ce pays où nous ayons pu plus raisonnablement envisager 15 années de paix"* .

« *Je ne crois pas, je vous le répète, à une guerre prochaine* » expliquait à son tour Jules Simon au Corps législatif en décembre 1867.

« *Ce que je sais bien, c'est que les Allemands ne nous déclareront pas la guerre. Ce ne sont pas des idiots. Ils ne sont pas fous. Je vous le dis, ils ne feront pas la guerre.* » affirmait Aristide Briand, ministre de la justice, devant l'Assemblée le 31 juillet 1914.

« *La paix est sauvée pour une génération !* » pérorait Sir Neville Chamberlain, Premier ministre, au retour de Munich en septembre 1938.

« *L'idée que les Arabes puissent franchir le canal de Suez est une insulte à l'intelligence.* » estimait Golda Meir, Premier ministre d'Israël, quelques mois avant la guerre du Kippour.

Ainsi, chaque génération se refuse à croire que le drame de la guerre puisse la concerner. Elle le rejette régulièrement dans les ténèbres du passé.

Il m'appartient, en tant que chef d'état-major des armées, d'avoir constamment à l'esprit que la violence est au cœur de l'homme et que, suivant la formule généralement attribuée à Platon, « seuls les morts ont vu la fin des guerres. »

*

La préservation de l'identité militaire dans la vie de la cité, le souci d'assurer la primauté de la finalité opérationnelle dans l'organisation des armées, le maintien de la vigilance face aux imprévus de l'histoire, tels ont donc été mes maîtres mots pour participer cette année aux grands débats qui se sont tenus en matière de défense.

*

*

*

Je veux d'abord affirmer mon attachement au principe de ces débats. Ils sont indissociables de l'essence de notre démocratie. Il est juste et sain que nos concitoyens, par la voie de ceux qu'ils désignent, examinent périodiquement leur système de défense et la façon dont les ressources qu'ils y consacrent sont employées.

Ceci est d'autant plus nécessaire que, je l'ai dit, nous abordons une phase nouvelle de notre histoire.

Deux grands débats ont donc eu lieu, le premier sur les objectifs et les modalités de la défense et de la sécurité nationale dans le cadre de l'élaboration du livre blanc, le second sur la rationalité de notre organisation au sein des groupes de travail chargés de la Révision Générale des Politiques Publiques au sein du ministère de la défense.

*

La commission chargée de rédiger le livre blanc avait pour tâche redoutable celle de redéfinir la conception générale de notre défense et de notre sécurité, et d'assurer l'adéquation des ambitions internationales de notre pays et des moyens disponibles.

Je rappellerai que l'innovation principale de cette entreprise résidait dans la mise en synergie dans un même document des questions de défense et de sécurité. Très rapidement, les questions de stricte sécurité individuelle ont été écartées.

Le Président de la République a décidé de retenir les cinq grandes fonctions que vous connaissez et qui conditionnent la situation actuelle de notre triangle stratégique.

En amont de ce triangle, se trouve d'abord la fonction connaissance-anticipation. Je crois que dans cette période d'incertitude, il est en effet indispensable de marquer notre effort pour mieux appréhender notre monde. Mais je crois aussi qu'il faut nous garder de l'illusion de la prédictibilité. Il n'y a pas de lien toujours évident entre la connaissance et l'anticipation. La connaissance n'est jamais connaissance que de faits passés ou actuels. Les conclusions qu'elle permet sur l'avenir sont d'autant plus aléatoires que l'horizon temporel s'éloigne.

Sous-tendant notre triangle stratégique se trouve la fonction dissuasion, en raison de la spécificité de l'arme nucléaire, en raison aussi de la contribution qu'elle apporte à l'ensemble de notre politique de défense. Le Président de la République a réaffirmé à Cherbourg le 21 mars dernier l'importance qu'il y attache, la pertinence de notre doctrine et le maintien des deux composantes océanique et aéroportée.

Nous retrouvons ensuite les trois grandes directions stratégiques que j'ai décrites.

Première direction stratégique donc, celle de la protection de nos concitoyens. Elle est le lieu par excellence de la contribution des armées à la sécurité, qu'il s'agisse de la surveillance de nos approches aérienne ou maritimes, du secours aux populations en cas de catastrophe naturelle ou d'attentat terroriste massif, d'évacuation de nos ressortissants menacés dans un pays en crise. Dans ce domaine, plus qu'un continuum, il y aura une synergie mieux affirmée entre les deux politiques de défense et de sécurité. Je crois que chacun a compris toute l'importance de réaffirmer les identités spécifiques des forces militaires d'une part et des forces de sécurité d'autre part.

Deuxième direction stratégique, la prévention que nous opérons par le biais de nos déploiements dans les départements et collectivités d'outre-mer et dans les pays avec lesquels nous avons des accords. Le Président de la République a dessiné dans son discours du Cap les grandes lignes de notre politique dans ce domaine. Les opérations auxquelles nous participons au service de la paix entrent aussi dans ce cadre. Elles se caractérisent aujourd'hui par leur durée, leur dispersion, leur diversification et leur durcissement, ce qui n'est pas sans avoir de profondes implications pour la conception de nos forces et de notre organisation.

Les dynamiques conjointes de rénovation de l'OTAN et de renforcement de l'Europe de la défense doivent nous permettre de trouver de nouvelles solutions à ces questions difficiles.

Enfin, troisième direction stratégique, la fonction « intervention » qui trouve tout son sens dans le cas d'un conflit majeur. Le Président de la République a fait référence à plusieurs reprises à la possibilité d'une surprise stratégique, surprise qui pourrait déboucher sur un tel conflit, sur terre ou bien sur mer. Je crois qu'aujourd'hui plus encore qu'il y a quatorze ans, il est important de garder à l'esprit une telle possibilité. L'Europe reste un îlot de prospérité qui ne peut qu'attirer les convoitises.

Ainsi, en cette période d'incertitude stratégique, nous nous sommes donnés les moyens d'aborder une période nouvelle. La nécessité de définir notre politique de défense suivant un triangle stratégique équilibré est une vraie nouveauté, un défi au regard de l'histoire de ces deux derniers siècles.

Ses trois directions doivent faire l'objet d'une égale attention tant elles dépendent aujourd'hui les unes des autres.

Nous ne devons pas avoir l'armée d'une ou deux directions stratégiques. Nous devons avoir une armée capable d'agir en permanence dans les trois directions et de faire porter alternativement son effort dans l'une ou l'autre de manière très réactive.

Ceci donne toute son importance à la réforme de l'organisation dont les grandes lignes ont été définies dans le cadre de la RGPP.

*

La Révision générale des politiques publiques va, en effet, aboutir à une réforme de notre organisation d'ampleur comparable à celle qui suivit le rapport Bouchard que je mentionnais à l'instant.

La nouvelle organisation, structurée notamment autour de bases de défense, tirera les conséquences du caractère prédominant de notre engagement à l'extérieur et surtout de son caractère permanent. Je ne rentrerai pas dans les détails de l'organisation de ces bases. Le principe qui va présider à leur création consiste fondamentalement à mutualiser l'essentiel du soutien de l'ensemble des formations militaires présentes dans une zone donnée.

Je dirai simplement que j'en attends deux améliorations sensibles du fonctionnement de nos armées : une source d'économies d'abord par la densification de nos implantations, une plus grande simplicité de nos procédures par leur harmonisation ensuite.

Si nous retrouvons donc le principe du dépôt, c'est à dire de cette partie fixe autour de laquelle étaient structurés les bataillons des régiments de l'armée française au 19^e siècle, nous devrons en éviter les écueils. Je veillerai pour ma part au respect de l'identité militaire, à ce que la primauté de la finalité opérationnelle soit respectée et au bon échelonnement de cette réforme dans le temps et dans le respect de chacun.

Au niveau de l'organisation générale de notre outil de défense, je crois que nous devons garder en tête deux maîtres mots..

Premier maître mot, nous devons être très attentifs aux leçons du terrain. Plus que jamais, il est indispensable de garantir la continuité de l'emploi des forces et de la préparation des capacités, ce qui impose de s'affranchir de l'illusion de la rationalité parfaite d'un outil militaire. Ceci nécessite une réactivité accrue à la fois de nos méthodes de conception capacitaires, de nos processus d'arbitrage financier et de nos procédures d'acquisition. Il n'y a aujourd'hui pas de différence fondamentale entre le principe d'économie des forces appliqué sur un théâtre d'opération et le même principe utilisé dans la réalisation de nos capacités.

Deuxième maître - mot, la transformation de nos forces dans le nouveau contexte stratégique rend plus nécessaire que jamais une cohérence renforcée entre l'exercice du commandement sur les théâtres d'opérations d'une part et dans le cadre de la vie en garnison d'autre part. Cette cohérence se heurte aujourd'hui à une autre illusion, celle de la neutralité axiologique des choix faits en matière d'administration et de gestion au sein de l'institution militaire. Les valeurs de courage, de disponibilité, de don gratuit, de solidarité que l'on exige du soldat en opérations doivent aussi innover les principes qui régissent la gestion des ressources humaines ou plus largement les règles de vie au sein de la communauté militaire. Ceci est d'autant plus important que les hommes et les femmes des armées font des allers et retours de plus en plus fréquents entre les théâtres d'opération ou les zones de déploiement et leurs bases en métropole.

*

*

*

Vous l'avez compris, nous sommes à la veille d'évolutions décisives de notre outil. Nous devons les conduire en fonction des leçons de l'histoire et des défis de demain. Je crois que notre pays aura, dans les années qui viennent besoin de son armée. Il aura besoin de forces capables de réagir face aux soubresauts de l'histoire. Mais ce besoin ne sera pas couvert par les armées seules. Il sera le fait de toute la société. Il nécessitera une réflexion permanente sur les défis de demain. Et dans ce domaine, les auditeurs de l'IHEDN ont un rôle majeur à jouer.